

Ventes - barème à compter du 1er décembre 2021

Immobilier résidentiel

Honoraires de transaction TTC, charge vendeur, calculé sur le prix de vente du bien
commission d'agence incluse.
(hors cas particulier* - voir ci-dessous)

De 1€ à 50 000€	Forfait de 3600€
De 50 001€ à 120 000€	7%
De 120 001€ à 190 000€.	6,5%
De 190 001€ à 260 000€.	6%
De 260 001€ à 330 000€.	5,5%
De 330 001€ à 500 000€.	5%
De 500 001€ à 800 000€.	4%
Au delà de 800 001€.	3%

Immobilier professionnel et commercial

Honoraires de transaction HT, charge vendeur, calculé sur le prix de vente du
bien commission d'agence incluse.
(hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Fonds de commerce et murs commerciaux

De 1€ à 50 000€	Forfait de 4000€
De 50 001€ à 260 000€	7% HT
De 260 001€ à 500 000€.	6,% HT
De 500 001€ à 1 000 000€.	5% HT
Au delà de 1 000 001€	4% HT

Cession de droit au bail: honoraires de 7% HT

*Cas particulier: Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien dont le mandat est détenu par une autre agence. L'acquéreur ne sera débiteur auprès de notre agence d'aucun honoraires. Notre agence est exclusivement rémunérée par l'agencetitaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



NITESCENCE

SASU au capital de 500€

RCS CAHORS 904 680 729

Siège social: 5 place du Couderc,
46 090 PRADINES

N°de TVA intracommunautaire: FR55904680279
carte professionnelle n° CPI 4601 2021 000 000 008 délivrée par la CCI du lot,
46000 Cahors. Transaction sur immeubles et fonds de commerce.